

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR**  
**TOUTES SPÉCIALITÉS**

**CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION**

**SESSION 2012**

—————  
**Durée : 4 heures**  
—————

**Aucun matériel autorisé.**

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Le sujet comporte 5 pages, numérotées de 1 à 5.**

## **PREMIÈRE PARTIE : SYNTHÈSE ( / 40 POINTS )**

### **Le sport, miroir de notre société ?**

Vous rédigerez une synthèse concise, objective et ordonnée des documents suivants :

**Document 1** : Alain Billouin, Henri Charpentier, Serge Iaget, *Les Déesses du sport*, 2007

**Document 2** : Jacques Defrance, « Les pratiquants du sport. Mise en perspective historique », *Le sport en France*, Paris 2008

**Document 3** : Catherine Louveau, « Femmes sportives, corps désirables. » *Le Monde Diplomatique*, octobre 2000

## **DEUXIÈME PARTIE : ÉCRITURE PERSONNELLE ( / 20 POINTS )**

Selon vous, l'utilisation de l'image des championnes et des champions par la société est-elle compatible avec l'esprit sportif ?

Vous répondrez à cette question de façon argumentée en vous appuyant sur les documents du corpus, vos lectures de l'année et vos connaissances personnelles.

## DOCUMENT 1

L'année 1936, qui a marqué la fusion hommes-femmes au sein de l'athlétisme international, aura été aussi celle d'une médiatisation nouvelle du sport féminin dans le cadre de Jeux par ailleurs de triste mémoire à Berlin<sup>1</sup>. C'est même une égérie<sup>2</sup> d'Hitler, Leni Riefenstahl qui, dans *Les Dieux du stade*, long métrage réalisé sur les compétitions olympiques, a sublimé l'image féminine dans l'accomplissement du geste sportif. Le cinéma puis la télévision – par satellite à partir de 1964 – vont se charger ensuite de donner une dimension encore plus spectaculaire au sport féminin tout en effaçant les derniers préjugés. La sportive moderne se fera élégante, voire glamour, en vraie héroïne populaire du petit écran...

10 À l'approche du XXI<sup>e</sup> siècle, le sport féminin n'en a pas moins acquis une autre dimension. Les championnes sont de plus en plus admirées. Depuis le titre olympique d'Alice Coachman en 1948 à la hauteur et les exploits tennistiques d'Althea Gibson, « l'enfant de Harlem », dans les années 1950, les femmes de couleur captent désormais aussi l'attention. Les contrats atteignent des sommes bientôt équivalentes à celles des sportifs masculins les plus  
15 célèbres comme dans le tennis. Elles font les couvertures des magazines, apparaissent dans des spots publicitaires, s'exhibent dans des défilés de mode. Les plus grandes compétitions féminines sont retransmises à la télévision. Les meilleures championnes olympiques sont sacrées « reines des Jeux » comme Nadia Comaneci<sup>3</sup> en 1976. Aux J.O., le boom du sport féminin se traduit d'ailleurs dans les chiffres. En 1912 aux J.O. de Stockholm, on dénombrait  
20 57 femmes sur 2540 athlètes engagés, soit 2% des concurrents.

En 2004, à Athènes, 4306 athlètes féminines représentant 40,7% des concurrents ont participé aux épreuves. Les femmes aujourd'hui sont représentées dans vingt-six disciplines sur vingt-huit au programme olympique. Elles participent ainsi brillamment au succès populaire et au renom de la compétition sportive la plus suivie au monde sur les écrans de  
25 télévision avec une audience cumulée de 40 milliards de téléspectateurs. Elles ont atteint une notoriété planétaire équivalente à celle des hommes.

Au sein même du CIO<sup>4</sup>, après le Congrès du centenaire à Paris en 1994, une commission « Femme et sport » a été créée en 1995. La charte olympique exprime ainsi désormais la volonté du mouvement olympique d'œuvrer en faveur de la femme : « Le rôle du CIO est  
30 d'encourager et soutenir la promotion des femmes dans le sport, à tous les niveaux et dans toutes les structures, dans le but de mettre en œuvre le principe d'égalité entre hommes et femmes. »

Si en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle la femme plus que jamais se sent libre, créative, en mesure d'accroître son influence dans les sociétés modernes et à même de faire entendre sa voix et  
35 de démontrer qu'elle n'est inférieure à l'homme dans aucun domaine, elle le doit aussi au sport qui a contribué à revaloriser son image. La stature minimisée, voire refoulée de la femme, a été restaurée. *Les Déesses du sport* le prouvent : les sportives aussi sont actrices de leur destin. Le sport ne les empêche pas de plaire et leur permet de triompher !

Alain Billouin, Henri Charpentier, Serge Iagot,  
*Les Déesses du sport* (2007)

<sup>1</sup> Le Troisième Reich voit dans ces Jeux olympiques une occasion de célébrer la puissance de la « race aryenne » et du régime nazi.

<sup>2</sup> Inspiratrice, conseillère.

<sup>3</sup> Gymnaste roumaine qui a donné une dimension plus médiatique à cette discipline.

<sup>4</sup> Comité International Olympique.

<b>BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR – TOUTES SPECIALITES</b>		<b>SESSION 2012</b>
<b>Culture Générale et Expression</b>	<b>12-CULTGEN-NC</b>	<b>Page 3 sur 5</b>

## DOCUMENT 2

La structure par sexe des populations sportives reste très déséquilibrée en faveur des hommes jusque dans les années soixante – soixante-dix, bien qu'elle évolue. À chaque époque, l'accès des femmes à des sports dépend de l'état des conventions culturelles relatives aux rôles sexuels, du développement matériel des lieux de pratique où des femmes peuvent être reçues et, pendant longtemps, de l'assentiment de certains hommes *bien placés* dans le sport. Ainsi, une étude a montré dans quelles conditions et circonstances des femmes ont pu devenir des sportives pratiquantes en 1946-1948 dans le Val-d'Oise : l'influence du père sportif et dirigeant sportif ou, au contraire, la volonté de s'affirmer face au père ou de rompre avec le rôle féminin incarné par la mère suscite un investissement de la jeune fille dans le sport, détermine par surcroît la rencontre avec son futur mari au sein du club, mais la naissance du premier enfant interrompt cette dynamique. Le bilan établi par Catherine Louveau et Annick DAVISSE dans les années quatre-vingt (réactualisé dans les années deux mille), tout en soulignant de multiples « avancées », décrit encore un monde sportif largement structuré selon des divisions sexuelles. Si, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, en France, les femmes pratiquent de l'activité physique selon une fréquence proche de celle des hommes, elles ne le font souvent pas dans les mêmes disciplines, ni dans les mêmes espaces, ni aux mêmes moments. Dans les activités physiques hygiéniques (marche, nage) en 1985, les femmes représentaient 57 % des pratiquants de 12 à 74 ans. Chez les pratiquants sportifs non licenciés, elles étaient encore majoritaires (53%) mais ne représentaient que 44 % des sportifs licenciés sans compétition et 25 % des licenciés avec compétition.

En 2002, les proportions n'ont guère changé (34% de femmes parmi les licenciés en général, et 27 % parmi les licenciés avec compétition). Les différences entre sexes affectent les choix de pratiques : les femmes élisent d'abord les gymnastiques à domicile, la natation, la marche et la randonnée (respectivement 25 %, 23 % et 22 % d'entre elles en font), alors que les hommes préfèrent le vélo, le tennis, le football et la course à pied (20 %, 19 %, 19% et 15 %). Les décalages affectent de multiples dimensions des pratiques, faisant fonctionner les oppositions symboliques entre masculin et féminin à des niveaux toujours renouvelés. Ainsi, quand les hommes et les femmes pratiquent de la gymnastique et choisissent leurs mots pour désigner ce qu'ils font, les uns préfèrent dire qu'ils font de la « musculation » et du « culturisme », tandis, que pour les autres, ce sera de l' « aérobic » ou des « abdo-fessiers », réanimant ici une opposition entre muscle et ligne, puissance et forme.

Dans le sport se combinent universalisme et discrimination. Le projet fondamental de l'institution sportive est d'organiser une confrontation universelle pour dégager le meilleur physiquement à travers des épreuves codifiées : toutes les formes d'exclusive diminuent la valeur des titres qu'elle crée. Si les deux tiers de l'humanité sont absents, que signifient les titres de meilleur boxeur, meilleur sprinter, etc. du monde (champion ou recordman du monde) ? Dans la mesure où les épreuves masculines sont presque toujours séparées de celles des femmes (sauf en automobile, voile, parachutisme...) et où la pratique des hommes s'est développée la première, l'institution sportive a pu assez vite prétendre atteindre l'universalité pour la gent masculine.

Jacques Defrance,

« Les pratiquants du sport. Mise en perspective historique », *Le sport en France* (2008)

<b>BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR – TOUTES SPECIALITES</b>		<b>SESSION 2012</b>
<b>Culture Générale et Expression</b>	<b>12-CULTGEN-NC</b>	<b>Page 4 sur 5</b>

### DOCUMENT 3

« *Le sport menace-t-il leur beauté ?* », question récurrente se conjuguant exclusivement au féminin : « *Il n'y a rien de plus beau au monde qu'une Mary Decker qui court. Ses adorables jambes, qui eurent à juste titre les honneurs d'un grand magazine américain, engendrent une foulée qui demeure sans cesse élégante et racée, même au plus profond de l'effort*<sup>1</sup>. » La sportive est tenue de faire la démonstration (sinon la preuve) de son identité en usant des artifices propres aux femmes : cheveux mis en forme, bijoux, maquillage ou ongles vernis (comme ce fut demandé à toutes les participantes de la Grande Boucle – le Tour de France féminin – en 1999). Par ces signes, de surface, mais donnés comme constitutifs de la féminité, les sportives peuvent espérer être perçues pour ce qu'elles sont et aussi pour ce qu'elles font. Manqueraient-ils<sup>2</sup>, que se déchaînent volontiers la suspicion, l'inquiétude et une violence verbale à peine contenue.

À bien regarder les marginalités tolérées et celles qui ne le sont pas, deux terrains d'expression de la virilité se dégagent : l'un fait de connaissances et de savoir-faire, l'autre, plus « personnel », fait d'usages et d'images du corps – l'un et l'autre caractérisant l'homme dans son rapport aux autres, aux objets, au monde extérieur. Les femmes peuvent, sans trop déroger, s'approprier certaines prérogatives<sup>3</sup> du premier (voir la reconnaissance de Florence Arthaud, Michèle Mouton, Catherine Destivelle<sup>4</sup>), mais elles violent un tabou quand elles s'arrogent certains aspects du second (boxeuses, lutteuses, joueuses de rugby demeurent invisibles dans les médias).

Elles subissent alors un procès de virilisation, qui demeure d'actualité dans le sport quand ailleurs il est tombé en désuétude<sup>5</sup>. Comme les écrivaines et artistes d'autrefois, dès que des femmes sortent des espaces et des rôles qui leur sont strictement assignés, elles sont désignées comme masculines, « viriles », voire asexuées. Rompant avec le rôle imparté aux femmes, elles ne peuvent que se masculiniser. [...]

Le sport réclame de « vraies » femmes et de « vrais » hommes au sens le plus classique. Or la pratique sportive amène la question de la ressemblance voire de la confusion entre hommes et femmes. Ici, le corps n'est jamais évacué. Il est le vecteur premier où s'inscrit l'identité de chacun. Le corps du sportif est agissant, donné à voir, vu et perçu.

À travers cette représentation des corps, le sport devient le lieu où se joue l'imaginaire de l'Autre. Une masculinité et une féminité dessinées par leurs différences les plus accusées s'y expriment et s'y mettent en scène. Le sport veut et forge des femmes idéales, belles pour (le) séduire, de même que des hommes idéalement virils, c'est-à-dire forts ou courageux pour (la) conquérir. Les pratiques, les images et les discours du sport ont ce point commun : c'est l'image qu'elle donne à voir d'elle-même qui fait la femme, comme c'est l'action qui fait l'homme.

Catherine Louveau,  
« Femmes sportives, corps désirables. » *Le Monde Diplomatique*, octobre 2000

<sup>1</sup> Marcel Hansenne, « Ça suffit les machos » *L'Equipe Magazine*, 28 novembre 1983.

<sup>2</sup> Le "ils" désigne ici les « signes constitutifs de la féminité ».

<sup>3</sup> Avantage, privilège attaché à une fonction, à une dignité.

<sup>4</sup> Respectivement navigatrice, pilote de rallye, alpiniste.

<sup>5</sup> Cessation, d'une coutume, d'une loi, d'un usage, etc.

<b>BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR – TOUTES SPECIALITES</b>		<b>SESSION 2012</b>
<b>Culture Générale et Expression</b>	<b>12-CULTGEN-NC</b>	<b>Page 5 sur 5</b>